



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sectes

Question écrite n° 69495

Texte de la question

M. Philippe Vuilque appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les agissements des « groupes Gurdjieff ». Penseur du début du XXe siècle, mort en 1949, ayant influé sur nombre de personnes, dont des intellectuels, Gurdjieff a donné naissance à de multiples groupes dans le monde se réclamant de sa doctrine. Toutefois, il semble que de nombreux groupes qui éclosent en France tout en s'en réclamant connaissent des dérives sectaires graves. Il lui demande de bien vouloir faire le point sur ces groupuscules et les dérives dont il a connaissance.

Texte de la réponse

Les « groupes Gurdjieff », contemporains de leur initiateur (G.I. Gurdjieff, décédé en 1949), lui ont survécu : il en existe un grand nombre, dans un grand nombre de pays, qui, sous ce nom ou sous d'autres appellations, constituent une nébuleuse internationale dont les pratiques ésotériques sont réputées rester secrètes, ce qui n'empêche pas la multiplication de sites Internet qui en font la publicité et l'apologie. Les groupes Gurdjieff et leurs multiples émanations ont trouvé un terrain propice à leur développement dans une proximité avec les mouvements dits « New Age » qui, à partir des années soixante, ont diffusé des systèmes de croyances et de pratiques plus ou moins mêlés d'emprunts à des religions et/ou à de philosophies orientales, et présentés comme de nature à favoriser le « développement personnel ». Le ministre de la santé et des solidarités ne dispose pas, au regard de ses missions de protection de la santé publique, d'informations relatives aux groupes Gurdjieff. Interrogée sur ces groupes, la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) indique qu'elle n'a pas connaissance, hormis une situation au demeurant controversée, de crimes ou délits ayant une relation causale avec une appartenance à la mouvance « Gurdjieff ».

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69495

Rubrique : Ésotérisme

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2005, page 6788

Réponse publiée le : 15 novembre 2005, page 10642